<u>Signature des accords relatifs à I'implantation de Renault-Nissan au Maroc</u>

EconomiePosté par: Visiteur

Publié le : 18-01-2008 19:43:12

Un accord-cadre et six accords d'application pour la réalisation du projet d'implantation du constructeur automobile Renault-Nissan dans la zone économique spéciale de Tanger-Méditerranée, ont été signés, vendredi à Rabat, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi.

Le Maroc et l'Alliance Renault-Nissan avaient signé en septembre dernier au port de Tanger-Med, sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI, un protocole d'intention portant sur l'implantation d'un complexe industriel du constructeur automobile franco-japonais dans la région de Tanger, un investissement de 600 millions d'euros, qui permettra la création de 6.000 emplois directs et près de 30.000 emplois indirects.

Avec un site d'une capacité de 400.000 véhicules/an à terme (200.000 véhicules/an à partir de 2011), l'Alliance Renault-Nissan disposera d'un des complexes industriels les plus importants du Bassin méditerranéen.

Ce projet, qui accompagnera la politique engagée par le Maroc pour le développement d'une industrie équipementière performante dans la région de Tanger, sera lancé dès janvier 2008. Il comprendra une usine d'assemblage, sur un terrain de 300 ha, situé dans la zone économique spéciale de Tanger Méditerranée, utilisant la plate-forme portuaire du port Tanger-Med et bénéficiant des infrastructures logistiques de pointe développées par le Royaume dans la région.

Intervenant lors de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée notamment en présence des ambassadeurs de la France et du Japon au Maroc, M. El Fassi a mis l'accent sur l'importance de la signature de ces accords, qui de par l'ampleur de l'investissement prévu, de la taille du complexe industriel en question et le nombre d'emplois envisagés, ce projet constituera une des réalisations industrielles les plus importantes du Royaume et l'un des centres de production automobiles les plus performants du bassin méditerranéen.

Il a également souligné l'engagement du Maroc dans un chantier de réformes, de projets et de programmes structurants qui avancent de concert, à travers, des synergies que "nous oeuvrons à développer, et qui accélèrent l'insertion de notre pays dans le vaste espace de libre-échange euro-méditerranéen, auquel nous appartenons, et au-delà dans la mondialisation".

Le Premier ministre a affirmé que cette dynamique résulte de choix politiques volontaristes, axés sur l'ancrage démocratique, la modernisation et l'ouverture, visant à la fois une croissance économique accélérée et un progrès social soutenu et durable.

En initiant plusieurs chantiers tels que le renforcement du réseau routier et ferroviaire, l'extension du réseau autoroutier, le développement des capacités portuaires, avec notamment la construction du

port Tanger-Med, le Maroc renforce son infrastructure et ambitionne de devenir une véritable plate-forme régionale d'investissements, de production et d'échanges, attractive et performante située au carrefour de l'Union européenne élargie et de l'espace méditerranéen, a-t-il souligné.

Cet accord, qui fixe un cadre de fonctionnement de la future société Renault Tanger Méditerranée, n'est qu'une partie de l'ensemble des dispositifs du constructeur automobile, a déclaré à la presse, M. Christian Estève, représentant de la société de projet Renault Tanger-Med.

Plusieurs fournisseurs vont accompagner ce projet pour créer un véritable tissu industriel marocain dans le secteur de l'automobile, a-t-il précisé, ajoutant que cet accord "va nous permettre de démarrer effectivement le projet".

Le responsable de Renault-Nissan a indiqué que son groupe a choisi de s'installer au Maroc pour des raisons de compétitivité et pour profiter des opportunités "d'exportations considérables" qu'offre la plate-forme Tanger-Med.

L'accord cadre a été signé par M. Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, M. Karim Ghellab, ministre de l'Equipement et du Transport, Mme Amina Benkhadra, ministre de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, M. Jamal Rhmani, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Ahmed Réda Chami, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles technologies, et par M. Bernard Rey, représentant de Renault S.A.S et M. Christian Estève, représentant de la société de projet Renault Tanger-Med.

Les six accords d'application ont été signés par les directeurs de l'Agence spéciale Tanger-Med (TMSA), M. Said El Hadi, de l'Office national de l'électricité (ONE), M. Younes Maammar, de l'Office national des chemins de fer (ONCF), M. Rabii Lakhlii et de l'Office national d'eau potable (ONEP), M. Ali Fassi Fihri.

MAP